



CCE OCTOBRE 2011

Intégration MNF CT dans SGAM MACIF

DECLA FO :

« Nous nous satisfaisons de la recherche de nouveaux partenaires pour développer la MACIF. Toutefois nous regrettons l'intégration dans la SGAM d'un partenaire (qui malgré son poids minime) prévoit des résultats déficitaires pour les prochaines années (-1M€ en 2012 et 2013). Après les cuisants échecs de SERENA et MACIFILIA, comme d'une partie des investissements à l'étranger nous ne pouvons comprendre que la MACIF puisse prendre le risque de perdre à nouveau de l'argent (aussi minime soit cette perte) sur ce partenariat (solidarité financière de la SGAM) et voteront donc contre ce projet. »

Entretien de progrès : information du CCE

DECLA FO

« Au regard de ces documents, comme des bilans régionaux nous constatons que ce sont : Le réseau commercial, les jeunes embauchés et seniors, et les non-cadres qui sont les plus pénalisés par ce mode d'évaluation et ces EP. Les pseudos améliorations pour 2012 ne changeront rien aux problèmes que créés ces EP pour les salariés, ils sont profondément injuste et une importante source de stress. Pour FO, les choses sont claires, les EP sont néfastes pour les salariés, ils ne sont pas aménageables, il ne peut y avoir de « bon EP », Ils n'ont qu'un but, augmenter la productivité en faisant croire qu'elle sera rémunérée. C'est pourquoi demandons la suppression de la partie évaluation de ces EP, la fin du management et de la rémunération par objectif, et le retour aux grilles indiciaires. »

MACIFILIA orientations générales : consultation et avis

« Pour FORCE OUVRIERE, seule compte la défense des intérêts des salariés en concordance avec leur demandes. Nous rappelons leurs revendications dans ce dossier :

- Maintiens de tous les emplois dans le cadre du groupe
- Le maintien sur site
- le maintien de leur salaire, niveau de fonction et avantage sociaux

Il serait pour nous inacceptable que des salariés subissent une quelconque pression pour quitter l'entreprise ou le groupe, par ce que la MACIF aurait du mal honorer ses engagements de maintien d'emplois.

Nous souhaitons donc des engagements sur ces revendications !

Pour FO, malgré le document et cette présentation, beaucoup trop de questions restent en suspens, beaucoup d'incertitudes persistent, Il n'est pour nous pas question d'engager l'avenir des salariés sans avoir plus de précisions.

Lors du dernier CCE, FO a voté avec les élus CGT et CGC un droit d'alerte sur le sujet pour avoir plus de réponses sur la situation.

A ce jour, les élus FO n'ont reçu pour seul élément, une lettre de cadrage de la mission d'expertise sur ce droit d'alerte faite par la commission économique, et la situation des salariés n'est que trop peu abordée à nos yeux.

Cela ne correspond pas au droit d'information des élus qui découle d'un droit d'alerte.

C'est pourquoi nous demandons à ce qu'un représentant FO puisse participer à toutes les réunions sur le droit d'alerte voté, à pouvoir consulter l'expert mandaté sur ce dossier, et avoir accès à tous les documents se référant à ce dossier.

Plus généralement nous réitérons notre demande d'un représentant syndical FO dans les commissions du CCE comme droit d'accès à l'information pour les salariés qui nous ont élus et que nous représentons.

Je vous informe également qu'en tant qu'élus FO CCE, nous irons à la rencontre des salariés de MACIFILIA pour discuter des suites à donner sur le sujet.

Ces différents éléments font qu'il nous est impossible de donner un avis sur ce dossier, nous refusons donc de participer au vote et demandons le report de celui-ci. »

Macif avantage et service : Avis du CCE

« Nous demandons de FO d'engagement (et l'inscription dans les contrats) :

- d'une garantie de reprise au sein de la MACIF en cas de problèmes avec cette filiale,*
- du rattachement à la CCN de l'assurance.*

Ainsi que la garantie de maintien pour ces salariés :

- des salaires*
- de l'ancienneté*
- des niveaux de qualifications*

Réponses : Il y des engagements dans le dossier, le reste sera vu en nego...